

économiques. La sécheresse a fort diminué notre production. Il nous a fallu nous débarasser de nos troupeaux. Nous n'avons aucune industrie. Une organisation peu rationnelle de la vente nous a fait perdre nos marchés. Je veux parler de la fameuse expression: "Nous frayerons un chemin sur les marchés du monde". Notre population a commencé à émigrer. Au cours de la seconde guerre mondiale nos jeunes militaires ont reçu une formation technique. Nos garçons et nos filles qui n'étaient pas dans l'armée sont allés vers l'industrie de l'Est. Ils se sont mariés et ne sont pas revenus. Quant à nos soldats, grâce à la formation qu'ils avaient reçue pendant qu'ils étaient dans l'armée, l'industrie de l'Est les a absorbés à leur retour de la guerre.

Dans un intervalle de dix ans, de 1936 à 1946, nous avons perdu, en Saskatchewan, 18,000 habitants. Cette perte est attribuable à des conditions économiques défavorables déterminées par des récoltes déficitaires et le peu d'activité industrielle, faute d'énergie hydroélectrique à prix modique. Depuis 1946, nous avons regagné 43,000 habitants. De nouveau, cependant, l'activité industrielle qui se déploie dans l'Est, à l'égard de nos préparatifs de défense, attire ici tous nos jeunes, toute notre main-d'œuvre spécialisée. Notre mode d'exploitation agricole a changé; en cette nouvelle ère de la machine nous employons moins d'hommes. Ce qui nous inquiète aujourd'hui, en ce qui a trait à notre agriculture, c'est que les fermes sont exploitées par des personnes assez âgées qui n'ont aucun parent pour continuer leur travail une fois sonnée l'heure de la retraite.

Comment résoudre le problème? Au moyen de l'irrigation et de la production d'énergie.

On se rappelle qu'en 1949, j'ai signalé, au cours de la première session de la présente législature, la gravité de la situation où se trouvaient Regina et Moose-Jaw à cause du manque d'eau. J'ai expliqué les raisons de cet état de choses. J'ai indiqué les mesures à prendre pour y remédier. Je suis heureux de dire qu'on a tenu compte de mes conseils et qu'aujourd'hui la solution du problème est en vue. Une fois assurées l'irrigation des terres et la production d'énergie, il faudra songer au problème important de la conservation du sol et de l'eau.

Vous savez que si la pauvreté et la désolation règnent dans les pays méditerranéens, c'est surtout parce qu'on n'a pas su assurer la conservation du sol et des eaux. Quand on remonte la côte de la Méditerranée vers Tell-Lviv, on débouche tout à coup dans un véritable paradis, après avoir franchi une contrée désertique. Ces terres ont été amendées et cultivées grâce à l'irrigation. C'est aujourd'hui notre devoir de protéger nos terres au Canada.

Dans le sud-ouest de la Saskatchewan et le sud-est de l'Alberta, il y a une vaste région qu'on aurait dû laisser en pâturages; elle a été imprudemment ouverte à la colonisation. Ces terrains ne peuvent entièrement subvenir aux besoins de ceux qui y vivent. La loi sur le rétablissement agricole des Prairies a contribué à résoudre ce problème, mais il y a encore beaucoup à faire. A mesure que les terres irriguées deviendront disponibles, bon nombre de gens seront déplacés des terrains que j'ai mentionnés, et les autres pourront subvenir à leurs propres besoins, car ils auront à leur disposition de plus grandes étendues de terrain.

Près de Lethbridge se trouve une région où, grâce à l'irrigation, la population a augmenté de 250 p. 100 en vingt ans; et Lethbridge est aujourd'hui l'une des collectivités les plus prospères du Canada.

Il y a longtemps que l'irrigation n'en est plus à la phase d'expérimentation. On l'a mise à l'épreuve et trouvée avantageuse dans l'Alberta et dans quelques parties de la Saskatchewan. L'entreprise, en Alberta, donnera éventuellement 1,750,000 acres de terres arables, et, en Saskatchewan, 750,000 acres. De plus, l'entreprise de la Saskatchewan fournira 400 millions de kilowatt-heures d'énergie électrique à vendre par année, soit une production suffisante pour répondre aux besoins actuels de la province.

On s'intéresse depuis plusieurs années à l'entreprise de la Saskatchewan-Sud; or le moment est venu de donner suite au projet.

Il importe que tous les intéressés songent sérieusement à la place qu'occupe ce projet dans l'économie de la nation, qu'ils étudient tous les renseignements accumulés à l'égard des divers aspects de l'entreprise et qui sont susceptibles d'influer sur leur décision. On a déposé un rapport, rédigé par des spécialistes, visant tous les aspects de la question.

On parle souvent de l'échec de certaines entreprises d'irrigation mises en œuvre par le passé. Des sociétés particulières, comme le Pacifique-Canadien, ont entrepris des travaux d'irrigation il y a plus de quarante ans. Ces travaux et d'autres semblables aux États-Unis ont fourni bien des renseignements utiles. La plupart des gouvernements reconnaissent maintenant que l'ensemble des frais d'aménagement de l'entreprise ne devraient pas être imputés aux propriétaires des terrains. L'expérience a démontré, en Alberta, que les cultivateurs ne sont pas les seuls à bénéficier d'entreprises de ce genre. Les sociétés de transport, les fabricants, les maisons de transformation et de distribution, les commerçants en général, en retirent, dans l'ensemble, des avantages plus grands que le cultivateur.